

Sebastian Roché : « La mauvaise police est très corrosive pour la démocratie »

Violences policières De nombreux témoignages révèlent une stratégie de la peur et de l'intimidation par les forces de sécurité. Pour le sociologue Sebastian Roché, c'est un choix délibéré de l'exécutif.

Publié le Lundi 27 mars 2023 dans l'Humanité

Émilien Urbach



AFP

Auteur d'une étude publiée chez Grasset en 2022, *La Nation inachevée*. La jeunesse face à l'école et la police, le sociologue Sebastian Roché analyse l'actuelle instrumentalisation de la violence policière par le gouvernement pour mater l'opposition populaire à sa réforme des retraites.

Les violences policières sont-elles le fruit d'une perte de contrôle du pouvoir ou d'une stratégie délibérée d'intimidation ?



Les deux. Sur le plan politique, on assiste à une perte de contrôle. Le gouvernement s'est lui-même placé dans une situation de crise en décidant d'abrégé le débat sur la réforme des retraites, qui aurait pu durer plus longtemps, avec une sortie plus honorable. Politiquement, c'est un gouvernement en perte d'autorité. Il n'a pas de majorité absolue à l'Assemblée et sa réforme est massivement rejetée dans le pays, particulièrement chez les travailleurs. Face à cela, il fait le choix de la contrainte. Cela se traduit dans le discours d'Emmanuel Macron lorsqu'il parle de « factions » et de « factieux », induisant l'idée d'une illégitimité des protestations de rue, contre toute évidence politique, historique et juridique : le droit de manifester est un droit fondamental. Ce choix politique se décline de deux manières. D'abord, en mettant en première ligne les brigades de répression des actions violentes motorisées (Brav-M) et les brigades anticriminalité (Bac). Ces unités servent à aller au corps-à-corps et à faire, en théorie, des interpellations ; mais dans le fond, elles servent à faire de l'intimidation. On le voit à l'égard des journalistes et de tous ceux qui prennent des vidéos. Les gens qui filment sont menacés, frappés, leur matériel est cassé...

On ne contrôle pas la situation, mais on essaie de contrôler les images.

En effet, même si c'est complètement vain. L'autre aspect, c'est la stratégie des nasses et des arrestations de masse, revendiquée par le ministre de l'Intérieur, lorsqu'il déclare que se rassembler dans la rue est un délit. C'est juridiquement une erreur mais, ce faisant, être dans la rue devient une infraction politique. Le pouvoir dévoile sa stratégie : on fait peur et on arrête un maximum de gens. C'est une punition, même s'il n'y a aucune violation de la loi. À la suite d'une arrestation et d'une privation de liberté, dans le cadre d'une garde à vue levée au bout de 24 heures, il n'existe pas de recours juridique. Il n'y aura de sanction pour personne. La seule sanction possible, ce sont les urnes. Le ministre, maintenant, dit qu'il va s'en prendre aux agents qui ont des comportements intolérables. Les policiers sont des travailleurs.

Quelques travailleurs seront donc punis pour avoir mis en œuvre les ordres du ministre.

Il semble y avoir une loyauté inébranlable des policiers envers l'autorité civile.

Oui. La gendarmerie et la police ne choisissent ce qu'elles vont faire. C'est un levier énorme pour l'autorité politique. Les démocraties ont cherché à encadrer l'utilisation de la force en instaurant l'idée d'absolue nécessité et de proportionnalité. Ce sont des cadres juridiques mais, jusqu'à l'invention de la vidéo, personne ne pouvait vérifier qu'ils étaient respectés. Le Défenseur des droits ne peut pas être partout en France, dans toutes les nasses. Les juges non plus. Impossible de contrôler l'action de la police en temps réel. Et si on ne peut pas exercer de contrôle pendant l'action, on ne peut pas stopper celle-ci. La seule chose qui peut freiner une pratique policière, c'est l'opinion publique : les gens ont jugé, à un moment donné, qu'il était insupportable d'user de la violence par les armes, et il est devenu inacceptable de tuer des ouvriers au nom de la République. En matière de limitation des libertés, on n'en est pas encore là. Une partie de la population pense encore qu'il est possible de priver des gens de liberté – même s'ils n'ont rien fait – pour garantir l'ordre. Dans l'histoire, ces transformations s'étalent sur le temps long.

Quels garde-fous existent dans les autres démocraties européennes ?

Certains pays sont très attachés à la protection des droits. C'est le cas des démocraties nordiques : elles interdisent l'usage des armes comme les LBD ou les grenades explosives. C'est acquis : on ne tire pas sur les gens, même s'ils sont en colère, même s'ils commettent des infractions. D'autres pays, comme l'Allemagne, ont des cours constitutionnelles pour qui le droit de manifester est inviolable. Ce n'est pas le cas en France. Enfin, en Grande-Bretagne, c'est une tradition de considérer avec importance le consentement et la confiance de la population. La croyance collective considère que c'est une mauvaise idée d'utiliser la violence contre une manifestation. Lorsque cela se passe mal, cela peut se traduire par des émeutes, comme en 2011 : c'est le drame et, a posteriori, on se pose la question de comment moins utiliser la force. En

France, on se demande plutôt quel équipement supplémentaire on va trouver pour user de plus de force contre les protestataires.

Quelles conséquences sur notre société a le comportement violent de la police ?

Être frappé par la police est une expérience fondatrice de la citoyenneté. On se sent considéré comme un sous-citoyen, mis en dehors de la nation et de la République. La croyance dans les institutions et la démocratie est corrodée par les violences policières. Comment croire en l'État de droit quand on est victime d'une violation du droit ? Quand on est arrêté pour rien, par des policiers qui eux-mêmes ne portent pas leur numéro d'identification, pourtant obligatoire ? La mauvaise police est très corrosive pour la démocratie et la cohésion nationale, de façon durable, tout particulièrement chez les adolescents. Quand votre première expérience de citoyen est la violence policière, vous ne l'oubliez pas.

Peut-on y remédier ?

Le pouvoir devrait d'abord rechercher un compromis politique. L'origine de la crise est politique, pas policière. La police va renforcer la mobilisation, comme on l'a constaté jeudi 23 mars. Mais la cohésion nationale n'est pas le point fort d'Emmanuel Macron, même s'il en parle beaucoup. Il faut, ensuite, absolument améliorer la responsabilité individuelle des policiers qui commettent des fautes. Il faut arrêter avec ces numéros Rio (registre des identités et de l'organisation) de la taille d'un timbre-poste, et faire porter aux agents des numéros d'immatriculation visibles de loin afin que les violations des droits dans les manifestations puissent arriver devant la justice. Il faut en finir avec cette impunité, très mauvaise pour la confiance dans les institutions. Quand on est trahi par les institutions, on ne peut plus leur faire confiance. Il suffit d'acheter des morceaux de tissu de 20 cm par 20 cm qui se fixent dans le dos et de les faire porter à chaque agent. C'est simple, facile à mettre en œuvre et faisable à court terme.